



Association Professionnelle des Banques
et des Etablissements Financiers

Le Délégué Général
N° 804 DG/2021

Alger, le 23 Septembre 2021

**Messieurs les Directeurs Généraux
des Banques et des Etablissements Financiers.**

Objet : A/S Gel de la domiciliation des opérations d'importation de battes de Baseball.

Réf : - Instruction de Monsieur le Premier Ministre n°2377 du 11/09/2021.
- Envoi n°1255/MC/2021 du 12/09/2021.
- Envoi n°2164/SG/MF du 23/09/2021.

Messieurs les Directeurs Généraux,

J'ai l'honneur de vous informer que l'ABEF a été rendue destinataire d'un courrier émanant du Secrétariat Général du Ministère des Finances, ayant trait à la correspondance transmise par Monsieur le Ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations à Monsieur le Ministre des Finances, lui faisant part de l'Instruction de Monsieur le Premier Ministre, reprise en référence, portant sur la commercialisation des battes de baseball en Algérie.

Aussi et afin de se conformer à cette mesure, je vous prie de bien vouloir instruire vos services, à l'effet de geler la domiciliation des opérations d'importation de ce type de produit, répertorié au chapitre 95 du tarif douanier.

Veillez croire, Messieurs les Directeurs Généraux, à l'expression de mes sincères salutations.




Rachid BELAID
Délégué Général